N° 67

le Blongios Nain

Fontenay le Vicomte

Journal d'information trimestriel | Fontenay le Vicomte - mai 2018

La nature s'invite à Fontenay

Photos de Patrick Baldy
invité d'honneur du Petit Salon des Artistes Fontenois

à Fontenay la vie compte !

Éditorial

Chers lecteurs

Le point d'orgue de ce numéro 67 du Blongios Nain est évidemment l'ouverture du magasin Lidl à Fontenay le vicomte. Monsieur de Maire vous en informe dans une page suivante.

Me revient en mémoire une imprécation courtoise lancée à l'adresse du Conseil Municipal par une fidèle lectrice (qui se reconnaîtra peut-être), lors d'une réunion « sous haute tension » concernant le devenir de la zone d'activités, c' était il y a 10 ans !

« Faites nous rêver, trouvez nous des commerces ! »

C'est chose faite depuis l'inauguration récente de la prestigieuse enseigne allemande sur notre territoire.

On nous annonce aussi l'implantation prochaine d'un magasin bio bien connu.

Est-ce pour autant que vous rêvez désormais ? D'autres nuages s'amoncellent, d'autres irritations en font autant, comme les transports et la défense de l'environnement.

Allez, bon courage pour pouvoir rêver ! Bonne lecture.

Jean-Louis Blétel
Conseiller municipal délégué à la culture et à la communication écrite

ÉDITORIAL
02

MONSIEUR LE MAIRE VOUS INFORME (HOMMAGE À MARIE-JOSÉE)
03 - 05

FINANCES L'ESPRIT DU BUDGET
06

TRAVAUX - RAPPEL URBANISME
07

VIE PÉRISCOLAIRE
08

VIE PÉRISCOLAIRE – SORTIES DES ENFANTS ET DES ADOS
09 - 10

NOS ASSOCIATIONS : PARENTS D'ÉLÈVES
11

LE PETIT SALON DE PRINTEMPS
12 - 13

NOS ASSOCIATIONS - LE FOYER RURAL
14

NOS ASSOCIATIONS - ASFV
15

MUNICIPALITÉ : ATELIER D'ÉQUILIBRE - SITE INTERNET
16

ÇA S'EST PASSÉ CET HIVER : LES HIVERNALES CONFÉRENCE S.ROUGIER
17

BILLET D'HUMEUR
18

AGENDA
19

BROCANTE - ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE
20

Bulletin municipal de Fontenay le Vicomte
Directeur de publication : **Jean-Luc Gouarin**
Responsable de la communication écrite : **Jean-Louis Bletel**
Rédaction : **Commission information**
Crédits photos : **Patrick Baldy, Daniel Corre, Gilles Cathaud**

Monsieur le Maire
vous informe

Je reviens sur le début de cette année. Notre conseil municipal a été endeuillé le 17 janvier dernier, par la disparition de notre Maire Adjointe Marie-Josée BERTOCCHI-PAUMIER. Ses obsèques ont été célébrées le lundi 22 janvier dans une Eglise Saint Rémi comble.

Elue au Conseil Municipal le 23 mars 2014, elle avait été élue adjointe au maire pour les affaires extérieures le 4 avril 2014. Un luxe pour notre petite commune que cette avocate expérimentée. « Marie Jo » sut marquer son territoire lors des réunions de la Communauté de Communes du Val d'Essonne. Elle fut freinée dans son mandat et affligée par une implacable maladie.

Née le 1er mars 1960 à Porto Vecchio, issue d'une famille de notables corses, elle fut lycéenne à Bastia, puis étudiante en droit à Aix en Provence, et à « Assas » à Paris.

Elle chercha un temps sa voie, entre l'expertise comptable et le droit pénal. Elle prêta serment le 3 mars 1993, s'orientant vers le droit civil, le droit social et le droit commercial. Oratrice brillante, elle sut aider plusieurs de nos concitoyens fontenois, dans la confidentialité et très souvent dans la gratuité. Vingt cinq années de barreau pour cette ultra croyante.

Nos pensées vont vers Vincent, son mari, Laurent et Victoria ses enfants.

La vie communale est faite ainsi et nous nous devons de garder le cap.

Au mois de février, le 9 exactement, Monsieur Patrick SERPETTE, suivant sur notre liste électorale, nous a rejoint en tant que Conseiller Municipal.

Lors de cette même séance Monsieur Patrick BALDY, conseiller Municipal délégué a été élu Maire Adjoint aux affaires sociales.

Révision de notre PLU

Vous avez été destinataires d'un « Point Info » au mois de février. Celui-ci reprenait intégralement l'exposition présentée lors des vœux de la municipalité le 21 janvier dernier à la salle polyvalente puis installée dans la salle du conseil municipal entre le 12 février et le 10 mars. Présenté sous l'appellation PADD pour Projet d'Aménagement et de Développement Durables, ce document vous a été diffusé dans un format peu confortable pour la lecture.

C'est pourquoi, vu le nombre de retours, nous reprenons ici les grandes lignes de ce document. Tout au long de la procédure (jusqu'à mi 2019) vous serez informés de l'avancement de cette révision. Neuf réunions ont déjà eu lieu en Mairie, avec SIAM Urba, l'agence d'urbanisme qui nous accompagne à l'élaboration de cette révision, les services de l' Etat, qui encadrent nos travaux et les élus fontenois, assidus et attentifs à nos orientations.

Vous vous rendrez compte, qu'en matière de concertation sur l'engagement de notre avenir, beaucoup d'administrations sont statutairement consultées, mais que notre voix n'est qu'une parmi beaucoup d'autres.

A l'heure de la décision, c'est de l'avenir de Fontenay-le-Vicomte qu'il s'agit.

Notre Plan Local d'Urbanisme a été approuvé en juillet 2004. Depuis, il a fait l'objet d'évolutions ponctuelles à plusieurs reprises. Mais après 15 années d'existence ses dispositions doivent évoluer en profondeur pour des raisons majeures dont ::

- La prise en compte des évolutions et nouvelles obligations juridiques en matière d'urbanisme et d'environnement,
- L'actualisation du projet communal pour les 10 prochaines années
- La modernisation des dispositions et des règles d'urbanisme.

.../...

Monsieur le Maire
vous informe

...révision de notre PLU

Les grandes étapes de notre procédure de révision :

2016 Prescription de la révision par délibération de décembre 2016

2017 Diagnostic et définition du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)

2018 Traduction du PADD dans le Plan Local d'Urbanisme - Concertation / Finalisation du projet de PLU

En fin d'année 2018 Transmission du projet de PLU aux personnes publiques associées (Préfecture, Conseil Régional, Conseil Départemental, Chambres Consulaires, Associations de Défense de l'Environnement, CCVE pour avis).

S'en suivra l'étape de l'enquête publique où tous les fontenois seront conviés à s'exprimer . Toutes ces phases sont effectuées en concertation entre les services de l'Etat et la population.

2019 Remise des conclusions du commissaire enquêteur
- Adaptation du PLU selon les remarques et avis
- Délibération du Conseil Municipal approuvant le nouveau PLU.

Toutes ces étapes devraient nous permettre l'application de ce nouveau PLU en fin du premier trimestre 2019.

Développement économique !

Ouverture de notre commerce fontenois LIDL.

Ouvert depuis le 21 février le magasin LIDL de la zone d'activité de la Nozole a été officiellement inauguré le 21 mars dernier en présence du Directeur Régional de la dynamique entreprise, Monsieur Cédric PROUX, le Conseil Municipal, Monsieur Patrick IMBERT Conseiller Départemental et Président de la CCVE, d'élus de communes voisines, de présidents d'association et du personnel du magasin, soit une cinquantaine de personnes. La présentation des objectifs de la chaîne de magasin a séduit le public présent. Avec 999 m2 de surface de vente, arrive à Fontenay un commerce inventif, dynamique, proposant des prix raisonnables. Les représentants de Fontenay-le-Vicomte ont été impressionnés et unanimement séduits par la modernité du projet.

Monsieur le Maire
vous informe

Bien à vous !

Votre Maire Jean-Luc Gouarin

Finances

L'ESPRIT DU BUDGET

L'article 5 de la loi n°2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 instaure à compter des impositions de 2018, un nouveau dégrèvement qui permettra à environ 80% des foyers d'être dispensés du paiement de la taxe d'habitation au titre de la résidence principale d'ici 2020.

Cet objectif sera atteint de façon progressive sur trois ans.

La prise en charge des exonérations par l'Etat, par voie de dégrèvement, préserve tout à la fois les ressources des collectivités et leur autonomie fiscale. Celles-ci conserveront leur pouvoir en matière de vote de taux.

Pour préserver le principe fondateur d'égalité devant l'impôt, le conseil municipal envisage de voter une baisse programmée du taux de la taxe d'habitation pour les 25% de population restant et parallèlement une hausse modérée du taux de la taxe foncière.

Tableau des investissements prévus en 2018

Parvis de la Mairie	218 103 €
Création d'une nouvelle classe	32 000 €
Réfection terrain de pétanque et escalier de secours du dojo	6 800 €
Mise aux normes électricité nouvelle classe	6 100 €
Chauffage salle polyvalente	52 310 €
Éclairage public avenue St Rémi	40 000 €
Réfrigérateur supplémentaire à la cantine	3 000 €
Projecteurs vidéo classes numériques	10 000 €
Mobilier nouvelle classe	12 000 €
Détecteurs d'incendie école	4 100 €
Chauffage église	4 200 €
Réfection piste cyclable	15 300 €
Signalisation passage à niveau	500 €

Joël Vignot
Maire adjoint en charge des finances

Recettes de fonctionnement

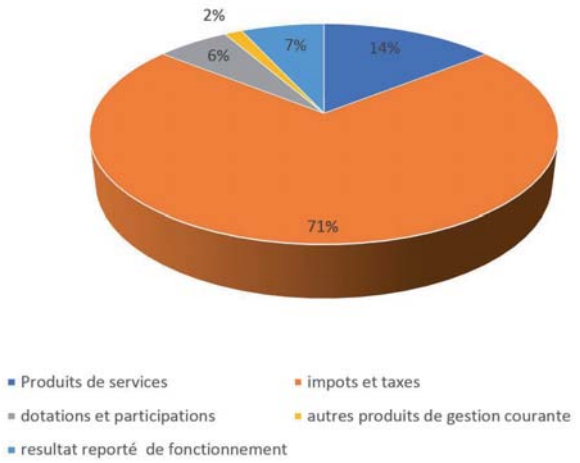

Dépenses de fonctionnement

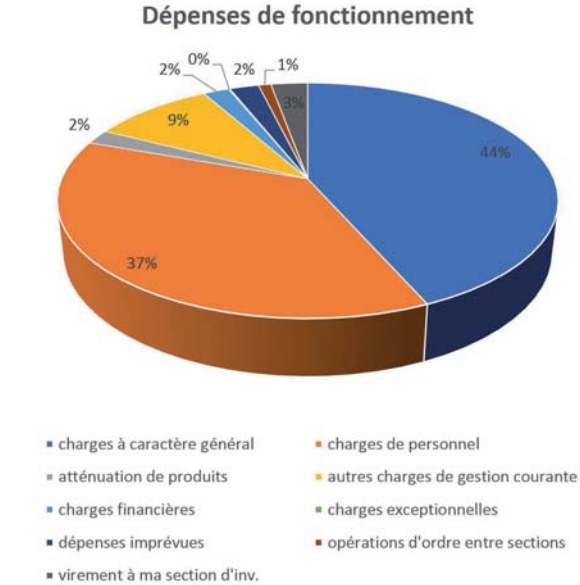

Travaux

DÉMARRAGE DU CHANTIER rue de la Mairie

Le projet de voirie se situe entre la rue de la Salle et la Grande Rue.

Le parvis de la Mairie est le point convergent .L'idée est de mettre en valeur la Mairie et ses abords afin d'offrir un espace convivial qui accueille outre les fonctions administratives quotidiennes, des manifestations festives telles que le marché de Noël …

Le parti pris d'aménagement s'appuie sur :

- L'allégement du « jardinier bahut « en façade de la Mairie en conservant un mur en pierres de meulière soutenant une terrasse d'accès aux bureaux.
  L'accès à cette terrasse est traitée par un emmarchement contournant l'angle du bâtiment.
- Le maintien des places de stationnement sur un revêtement différencié de celui de la voirie.
- L'accès des personnes à mobilité réduite est prévu.
- Le traitement de l'ensemble de l'espace compris sur toute la façade de la Mairie par un pavage délimité par les contours périphériques qui seront quant à eux traités en béton désactivé.
- Un équipement d'alimentation électrique est prévu ainsi qu'un éclairage d'ambiance mettant en valeur l'ensemble du projet.
- Le carrefour « de la croix » en haut de la rue de la mairie sera aménagé dans le même esprit.

Les travaux sont effectués sur un planning de huit semaines à compter du 16 avril ; soit un achèvement prévisionnel de l'ouvrage pour le 16 Juin prochain.

Daniel Corre
Adjoint au maire

RAPPEL D'URBANISME

Doivent faire l'objet d'un dépôt de dossier d'urbanisme :

- toutes constructions de 5m² et plus,
- la création ou modification de clôture,
- les travaux de ravalement ou tout autre projet visant à modifier la ou les façades d'un bâti.

Pour toutes informations complémentaires, je vous invite à contacter les services de la Mairie Tél. : 01 64 57 04 10

Séverine Marche
Conseillère municipale déléguée à l'urbanisme

Vie Péri Scolaire
nos sorties

SORTIES PENDANT LES VACANCES DE PRINTEMPS

pour les 6 - 11 ans

Comme chaque année la municipalité propose une sortie gratuite aux enfants et aux adolescents de Fontenay.

Le mardi 17 Avril nous sommes allés à Aquarium SEA LIFE, au Val d'Europe proche de Marne la Vallée. Départ de Fontenay à 10h.

Aprés 1h15 de bus, un peu de détente , pique-nique au parc de Serris . Vers 13h arrivée à SEA LIFE

Les enfants ont pu découvrir la richesse de la vie aquatique.

A 14h30 nous avons assisté aux repas des raies, puis à 15h au nourrissage des manchots.

Nous avons terminé la visite par l'inévitable passage dans la boutique de souvenirs ….

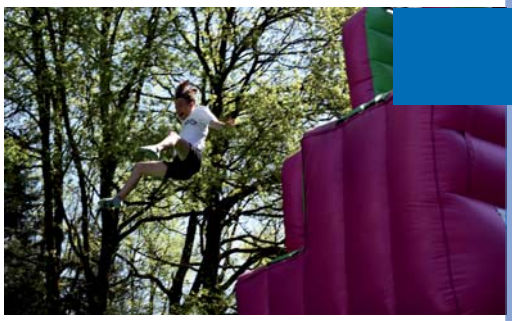

pour les 12-17 ans … Défi Aventure

Le jeudi 19 avril c'était au tour de nos 27 adolescents de passer une journée ensemble à Pontault Combault au parc « Loisirs Prod ». Au programme, Laser Game, Joute gladiateurs, Sumos, Duel élastique et pour finir en beauté ,une séquence sensation forte avec le Grazy Jump, allez un petit saut de 7m de haut …

Une belle journée active et ensoleillée .

Valérie Mick Lanneau
1ère adjointe chargée des relations intergénérationnelles

Vie Péri Scolaire

CANTINE ET GARDERIE

LES IMPAYÉS

Depuis octobre 2017, les familles dont les enfants vont à la cantine et à la garderie ont 4 possibilités de règlement des factures :

- *Le prélèvement automatique,*
- *le TIPI (Titre payable par internet),*
- *les chèques*
- *et espèces.*

Sur votre facture, en bas à droite, vous avez la date butoir pour régler celle-ci. Trop de factures ne sont toujours pas régularisées en temps et en heure et ce, malgré l'étendue de l'offre.

Les oublis, quelquefois, nous comprenons. Des difficultés financières pour payer : le service social est à votre écoute. Les possibilités pour payer : elles sont nombreuses.

Alors, pourquoi tant d'impayés ??

La commune a mis depuis de nombreuses années déjà, des tarifs différenciés permettant aux familles d'avoir un tarif en adéquation avec leurs situations professionnelles et familiales.

De plus, lorsque vous ne réglez pas à temps votre facture, vous devez vous rendre à la Trésorerie de La Ferté-Alais. Une contrainte pour vous, certes, mais à laquelle la commune ne peut se substituer.

De plus, nous vous rappelons le règlement intérieur pour la restauration scolaire :

EN CAS DE NON PAIEMENT DES FACTURES... Une fois l'impayé constaté :

- *Une première lettre de relance vous sera envoyée par la Mairie en vous indiquant de vous rapprocher du Trésor Public pour régulariser votre situation ou des élus en charge du scolaire pour trouver des solutions.*
- *Si votre situation n'est toujours pas régularisée, une deuxième lettre de relance vous sera envoyée par la Mairie en vous précisant que dans un délai de 15 jours votre facture devra être acquittée, dans le cas contraire la Mairie ne pourra plus prendre en charge votre enfant au service de restauration.*
- *Dans le cas où la deuxième relance resterait sans effet, vous serez avisés par lettre recommandée de la non-prise en charge de votre enfant à la restauration scolaire tant que l'impayé reste dû. Ensuite, pour réinscrire votre enfant, il faudra respecter l'article I pour les délais d'inscription.*

Nous espérons que vous serez vigilants lorsque vous recevrez votre prochaine facture…

«Bref, cet article est peut-être un détail pour vous, mais pour nous, ça veut dire beaucoup…»

Patricia Jourdan
Conseillère Municipale déléguée au scolaire

Nos associations

Représentants des Parents d'élèves de Fontenay le Vicomte

Le temps du printemps a sonné !

Après l'épisode neigeux de ce début d'année. Moins apprécié par les parents, les enfants ont pu en profiter avec grand plaisir. L'école a continué d'accueillir les enfants dont les parents ne pouvaient pas en assurer la garde.

Le 17 mars, s'est déroulée la boum. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé. Cette soirée, nous semble-t-il, a fait l'unanimité pour les petits et les grands. À renouveler donc !!!

Le deuxième conseil d'école est passé. Il y a une très forte chance qu'une nouvelle classe ouvre l'année prochaine. La municipalité l'anticipe en préparant les travaux de réfection de la bibliothèque. Ouf !!! On imagine 32 enfants par classe de maternelle !!! De beaux projets sont également à venir d'ici la fin de l'année pour nos enfants : cross, sortie athlétisme, sortie course d'orientation, sortie vélo pour les grands, fête de l'école…

Moins sympathique, nous profitons de ce mot pour rappeler **quelques règles pour le bien-être de tous** :

- Les places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite ne doivent être utilisées que par ces personnes. Nous sommes conscients que le stationnement aux abords de l'école pose un problème, mais rappelons-nous « si tu prends ma place, prends mon handicap ».
- Pour les parents des grands, attendre si possible son enfant en dehors des grilles à la sortie des classes.
- Pour les personnes promenant leurs chiens, merci de bien vouloir les faire attendre en laisse, en dehors des grilles, qui plus est à l'entrée et à la sortie des classes
- Le « dépose-minute » des enfants s'éternise parfois et la circulation des autres s'en trouve bloquée. Ne bloquez pas la circulation svp.

Nous avons évoqué ces problèmes avec les représentants de la municipalité, qui nous ont proposé de participer à la prochaine commission travaux pour chercher ensemble des solutions.

Enfin, comme chaque année, nous organisons notre :

BROCANTE - **DIMANCHE 20 MAI 2018** - DANS LA GRANDE RUE

Nous rappelons que l'argent récolté, est reversé à la coopérative scolaire. Alors n'hésitez pas à vous inscrire. Cette année, le tarif réservé aux Fontenois est de 5€ le mètre. UN MÈTRE EST OFFERT POUR TOUTES LES FAMILLES DONT AU MOINS UN ENFANT EST SCOLARISE A L'ECOLE COMMUNALE.

Pour les détails concernant votre inscription, veuillez contacter le :

06 21 82 21 21 et/ou https://vide-greniers.org

Vous nous retrouverez comme chaque année sur notre stand d'alimentation. Nous remercions par avance, les riverains pour leurs compréhensions pour les gênes occasionnées

L'équipe des parents d'élèves

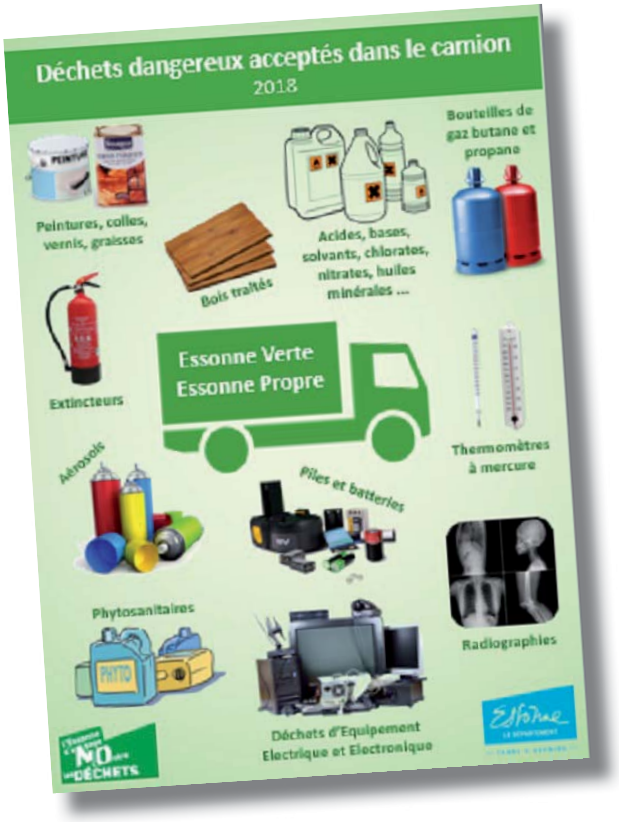

SAMEDI 2 JUIN 2018

Place du Foyer rural

9h00 à 12h00

Collecte de déchets dangereux

9h30 à 12h00

Thèmes abordés pendant la balade :

Rôle des zones humides, Protection des milieux naturels, la faune et la flore

Visite guidée du parc de Fontenay, départ place du Foyer rural

14h30 -16h30

Stand animé « ART DE LA RECUP' » pour tout public au Foyer Rural avec l'association

e-graine
Une autre éducation pour un autre monde

Valérie Mick Lanneau
1ère adjointe

LE PETIT SALON DE PRINTEMPS DES ARTISTES FONTENOIS

8ème édition

Alors que la 8ième édition de l'événement s'est terminée le 15 avril dernier, nous pouvons annoncer que ce sont près de 290 visiteurs qui se sont déplacés et ont apprécié les œuvres présentées et l'accrochage des œuvres réalisé par Yolande CAUMETTE et Jacky GROUX.

17 artistes ont participé au Petit Salon de Printemps:
- les artistes de notre commune
- les amis de Jean Noël ROLLAND qui, tous les mercredis soirs investissent le Foyer Rural pour peindre ensemble
- les élèves de l'atelier de modelage, animé par Caroline CLEMENT dans le cadre des activités du Foyer Rural

Les photos réalisées dans les marais de Fontenay par notre invité d'honneur Patrick BALDY ont passionné petits et grands.

Quelques chiffres : 85 personnes se sont pressées pour le vernissage de l'exposition et les organisateurs ont apprécié la visite de 124 écoliers fontenois encadrés de leurs enseignantes et enseignants.

Un grand merci !

Jean Louis BLETEL
Conseillé Municipal délégué à la culture

l' invité d'honneur explique...

Les 17 artistes étaient :

Patrick **BALDY,** Domingos **BICHO,**
Géraldine **BOURMAUD,** Yolande **CAUMETTE,**
Caroline **CLEMENT,** Pierre **COLLINET,**
Catherine **COUDURIE,** Lucie **DOYEN,**
Isabelle **DULCET,** Joëlle **FAVARD,** Jacky **GROUX,**
Colette **HOUSSAY, Sylvie JASKO,**
Odile **KELEKIAN,** Florence MOURAUX,
Jean-Noël **ROLLAND,** Odile **VIRET.**

Les maquettes d'Alain COMMEREUC ont été particulièrement appréciées.

Le modélisme comme la photo, faisaient leur entrée dans le salon 2018.

Les Fontenois ont décidément du talent !

Le Foyer Rural

Bonjour, en ce début d'année maussade s'est déroulée avec succès notre distribution de galettes celles-ci continuent d'être très attendue des Fontenoises et Fontenois.

S'est également déroulé notre loto avec une fréquentation en baisse certainement due au découpage du calendrier des vacances scolaires.
Pour 2019 le loto aura lieu le 12 janvier. Un petit changement dans le déroulé de l'animation. Celle-ci sera assurée par une jeunes Fontenoise et un jeune Fontenois sous l'œil bienveillant de Robert, toujours aux manettes.

Le 3 février s'est déroulé l'A.G de la « Maheno compagnie » troupe de théâtre prometteuse section du Foyer-rural.

25 février sortie au cirque d'hiver Bouglione très appréciée par des participants petits et grands.

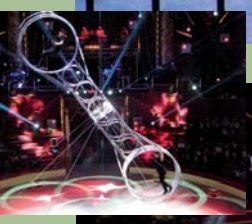

Le 4 mars la traditionnelle course cycliste internationale qui malheureusement, s'est achevé avec l'agression d'un des organisateurs et signaleur. Nous rencontrons tous les ans de plus en plus d'intolérance et de geste malheureux envers les activités sportives qui ont lieu le dimanche sur la voie public et dérangent parfois nos concitoyens dans leurs habitudes pour quelques heures seulement. Apprenons à vivre ensemble en bannissant toute cette agressivité qui se développe dans le milieu sportif et sur nos routes encore paisibles pour quelque temps.

Le vendredi 23 mars succès pour le vernissage du petit salon de printemps des artistes Fontenois. Celui-ci monte chaque année en popularité preuve en est avec la fréquentation lors du vernissage. Je laisse le soin à notre ami J-L Bletel qui est l'instigateur de ce salon de vous en dire plus.

Samedi 24 mars la troupe de théâtre Cube avec la « pièce Joyeuse pagaille » qui a rencontré un vif succès avec des gradins pleins.

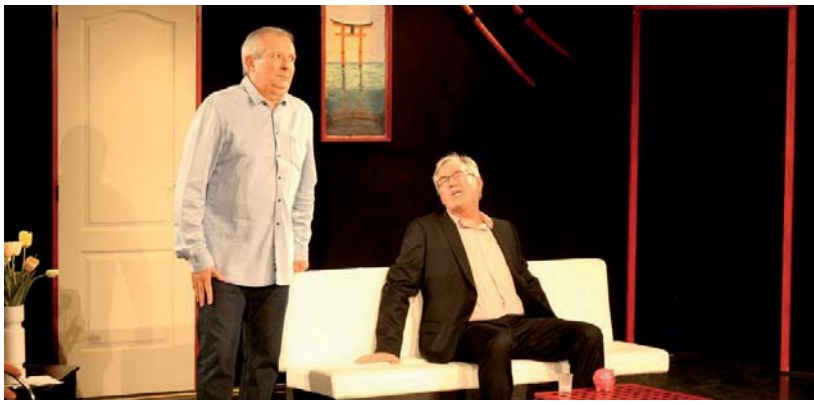

Pour info je vous rappelle que le spectacle de la troupe du Jasmin qui devait se produire le 7 avril a été annulée pour manque d'acquisition des droits d'auteur.

Quel dommage « Cuisine et dépendances » est devenu un classique du théâtre de boulevard (comme on disait il n'y a pas encore si longtemps.)

Jean-Marc Blancquart
Président du Foyer Rural

ASFV

Football

Le championnat suit son cours, pour toutes les catégories, et les joueurs de Fontenay sont motivés pour parvenir à atteindre leurs objectifs respectifs.

Mais le football à Fontenay ne se résume pas aux entraînements et matches de championnat. Il s'y déroule également des moments de convivialité bien sympathiques :

Les jeunes ont ouvert la marche en participant à un tournoi le week-end de Pâques au Palais sur Vienne à 10 km de Limoges. Hébergés en camping, ils ont passé 3 jours dans la bonne humeur tout en pratiquant leur sport préféré, le football !

Nos U15 ont été confrontés à des équipes d'un plus haut niveau, mais c'est avec la tête haute qu'ils terminent 12ème de leur tournoi. En effet, sans remplaçant et avec quelques joueurs plus jeunes, ils n'ont pas à rougir de leurs résultats et se sont bien battus. Et l'essentiel est qu'ils aient passé de très agréables moments…

Nos U17 ont quant à eux réalisé une très belle performance puisqu'ils sont montés sur la 3ème place du podium sur un total de 12 équipes, parfois d'un niveau supérieur ! Bravo les jeunes, continuez à vous faire plaisir, toujours avec fair-play et avec la même joie de vivre !

Les vétérans leur enchaînent le pas et se préparent également à passer un agréable week-end puisque rendez-vous est pris début juin à Saint- Jacut- les- Pins dans le Morbihan, où ils affronteront l'équipe locale sur le terrain. Nous leur souhaitons d'ores et déjà un bon et agréable moment sur les terrains bretons

Vous souhaitez rejoindre le club la saison prochaine ? Que vous soyez jeune, CDM, Vétéran, faites-vous connaître dès maintenant afin de préparer ensemble la saison prochaine.

Karine LE NEEL - 06 23 03 45 20

Judo

En mai fais ce qu'il te plaît ! Et si tu venais essayer le Judo ? Cela fait 30 ans que notre association accueille petits et grands pour leur plus grand plaisir.

Aux mois de mai et juin votre enfant pourra venir essayer notre discipline afin d'envisager la rentrée scolaire. La Fédération Française de Judo autorise l'accès des dojos aux enfants non-adhérents pour faciliter la découverte de ce sport qui attache une grande importance à la sociabilisation et la confiance en soi des enfants.

Pour nos adhérents actuels, sachez que vous avez la possibilité de vous préinscrire pour l'année prochaine dès le mois de juin prochain.

ENSEMBLE PRÉPARONS LA RENTRÉE !

A très bientôt sur les tatamis.

Nos cours sont assurés à la Salle Polyvalente Les Vignes : **les lundis et jeudis de 18h15 à 19h15 pour les petits (3 à 7 ans) puis de 19h15 à 20h15 pour les grands (8 ans et plus).**

Elodie NAYET - 06 13 79 72 77
mail : judo.asfv@gmail.com

Municipalité

Notre site internet « fontenaylevicomte.fr » a changé …

Le site de la commune a évolué. Plus attrayant, adapté maintenant pour les smartphones et les tablettes.

Facile d'utilisation pour chacun, même pour les moins férus d'informatique.

Vous pouvez dorénavant en page d'accueil accéder en un clic : aux menus de la cantine, Portail TIPI, à la liste des associations, aux démarches administratives...

Valérie Mick Lanneau
1ère adjointe chargée de la communication numérique

ATELIER « ÉQUILIBRE EN MOUVEMENT » A DESTINATION DE NOS SENIORS

Depuis le 1er Mars 2018, un atelier avec des séances d'une heure tous les jeudis matins autour de l'équilibre est proposé à nos séniors fontenois. Il se déroule dans la salle commune de la résidence intergénérationnelle.

Cet atelier est subventionné par le PRIF (Prévention Retraite Ile de France) et c'est l'Ufolep (Fédération sportive) via un professeur diplômé qui assure les cours.

Après un démarrage difficile, les séances se déroulent dans la bonne humeur et permettent d'appréhender l'équilibre de façon ludique sous forme de divers jeux (hockey, badminton, boxe,…).

Patricia Jourdan
Conseillère Municipale déléguée

Ça s'est passé cet hiver

LES HIVERNALES POUR LA 3éme FOIS A FONTENAY

C'est à l'initiative de la Cie de l'Orage en partenariat avec le Conseil Départemental que nous avons pu accueillir le dimanche 28 janvier, dans la salle polyvalente « Les Vignes » un spectacle de grande qualité. Intitulé bien hermétiquement « Antigone de papier ». Le travail de Compagnie « Les Anges au plafond » s'appuie sur le jeu d'artistes marionnettistes sur de la musique, sur de l'éclairage, sur du papier et de l'émotion.

Grâce à l'implication de la CCVE, deux classes de notre école ont pu assister à un atelier de sensibilisation sur le travail de cette compagnie.

Faire revivre Antigone à Fontenay, aujourd'hui c'est réentendre un cri, une révolte brute dans une arène faite de papier. Et tout est fragile, et tout est beau.

Dans cette brochure annonçant ce spectacle, les responsables de cette troupe ultra professionnelle annonçait « rien ne sera caché, tout sera déjà là devant vous, enfoui sous un tas de papier. On revivra ensemble une histoire de tous temps, vieille comme le monde, un monde fragile, un monde de papier. Venez, on sera une centaine et pas un de trop… »

A Fontenay nous étions 72 privilégiés, venus pour « Antigone » ! Les indifférents, les absents ont eu tort …. c' était sublime.

VENDREDI 16 FÉVRIER

STAN ROUGIER REMPLIT LE FOYER RURAL

Et pourtant le sujet était ardu !

L'auteur venait présenter son dernier livre « Que peut-on dire aux hommes » consacré à Antoine de Saint Exupéry écrivain en approche de Dieu. Éducateur puis aide-soignant en Afrique longtemps aumônier de lycéens et de facultés. Ce prêtre du diocèse d'Evry Corbeil fut aussi prédicateur à France Culture, à la télévision, animateur de conférences et de rencontres à travers le monde.

A l'invitation de l'Association « Autour de St Rémi » c'était la 3ème fois qu'il intervenait à Fontenay-le-Vicomte. A l'issu de sa brillante conférence, il a dédicacé plusieurs de ses nombreux ouvrages auprès d'un public acquis d'avance, et qui s'était parfois déplacé de loin.

Jean Louis BLETEL
Conseillé Municipal délégué à la culture

BILLET D'HUMEUR

PAUVRETÉ : «Des femmes de plus en plus fragiles»

Dans son numéro 728 de Novembre 2017, en page 4, rubrique « Société » était titré « PAUVRETE : LA FRAGILITE SE RENFORCE ». Il s'agissait du rapport statistique annuel du « Secours catholique, Caritas France » en 2016, ses 67 900 bénévoles avaient rencontré 767 000 adultes et 671 000 enfants, soit 1 438 000 personnes en difficulté.

Des femmes plus fragiles.

Les accueils de l'association bien connue et incontestée, ont reçu une population qui se féminise un peu plus chaque année depuis 18ans. Avant l'an 2000, c 'était un grand nombre d'hommes que l'on accueillait majoritairement.

Selon la responsable du département « Solidarités familiales du Secours Catholique » plusieurs raisons expliquent ces chiffres.

Les femmes, plaques tournantes des familles, osent davantage demander de l'aide, surtout quand elles sont mères. Dans les très nombreuses familles monoparentales, en majorité des mères élevant seules leurs enfants. On ne dit pas assez leur courage. De plus les femmes ne sont pas égales aux hommes devant l'emploi.

A travail égal, elles sont moins payées, occupent des emplois précaires, parfois à temps partiel et avec des horaires décalés.

Alors que les professionnelles de l'indignation médiatique se prélassent sous le feu des projecteurs ou des ondes très complaisantes, faut-il rappeler qu'en 2016 en matière d' accueil, les bénévoles du Secours Catholique ont accueilli 56,3 % de femmes contre 43,7 % d'hommes (dont 60 % de Françaises et 40 % de Français).

Jean Louis BLETEL
Responsable de la rédaction

RESPECT DU CADRE DE VIE ? Parlons-en !

Le nettoyage des trottoirs est une relance lancinante.

Les dépôts sauvages continuent de « fleurir » et pourtant l'abandon de ces déchets est passible d'une amande de 450 € (la sanction pouvant être portée à 1500 € si les déchets sont transportés dans une voiture)

Mais il est aussi une pollution bien aussi insidieuse, celle-ci est moins visible mais tout aussi ennemie de l'environnement .Il s'agit des celles des LINGETTES !

A usage unique, on les utilise puis on les jette. Mais où ?

Facile … dans les toilettes où elles rejoignent le collecteur d'eaux usées avant d'atteindre la station d'épuration. Elles ne se dissolvent pas, une fois mélangées aux eaux usées, même si, pour certaines, les fibres sont biodégradables après … plusieurs années. Ne vous fiez pas aux argumentaires des fabricants.

Une fois dans les collecteurs d'eaux usées, associées à la graisse et aux éléments solides, elles s'enroulent les unes autour des autres et forment des amas de fibres qui ralentissent l'écoulement des eaux usées dans les canalisations, voire obstruent totalement le réseau d'assainissement.

OÙ DOIT-ON LES JETER ? CES LINGETTES ?

Dans la poubelle, comme tous les autres déchets. IL NE FAUT PLUS JETER VOS LINGETTES DANS VOS TOILETTES !

Ce geste simple Eco-Citoyen, permet aux réseaux d'assainissement et aux stations d'épuration de fonctionner convenablement pour le bien de chacun.

CALENDRIER

MAI

Dimanche 20	BROCANTE	La grande rue	Parents d'Elèves (PELFV)

JUIN

Samedi 2	Essonne Verte, Essonne Propre	Place du Foyer Rural	Municipalité
Samedi 16 et dimanche 17	Représentation des élèves du cours de Théâtre « Maheno Compagnie »	Salle Polyvalente	Foyer Rural
Dimanche 17	Concert : Chœur de Femmes Holoèdre + orgue Autour de St Rémi		à l'Eglie St Rémi
Samedi 16	Assemblée Générale du Foyer Rural	Foyer Rural	
Samedi 23	Fête de village «Jouons ensemble»	Stade L.Massacret	Municipalité

JUILLET

Dimanche 1	Journée Cycliste « Souvenir Jean Pierre Soret »	Avenue St Rémi	Foyer Rural et CC Mennecy Villeroy

SEPTEMBRE

Samedi 8	Forum des associations	Salle polyvalente	Municipalité
Samedi 15 et dimanche 16	Les journées du patrimoine	Église et abords	Ass. Autour de St Rémi

NOVEMBRE

Dimanche 11	Cérémonie Commémorative	Monument aux morts	Municipalité
Samedi 24	Soirée de la Boule Fontenoise	Salle Polyvalente	Boule Fontenoise

L'association des parents d'élèves de

FONTENAY LE VICOMTE

organise sa

BROCANTE DANS LA GRANDE RUE 20 MAI 2018

AU PROFIT DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE

5 €/mètre pour les Fontenois, 8 €/mètre pour les extérieurs
1 mètre offert par famille dont l'un des enfants va à l'école communale

INFORMATIONS ET RESERVATIONS : 06.21.82.21.21
https://vide-greniers.org